

Université du Québec à Montréal
Département de science politique

Session : Automne 2013

POL 1102-21

La démarche de recherche en science politique

Mardi 9h30 à 12h30

Professeurs : Lawrence Olivier

Assistant : Ghislain Normand

Disponibilités : sur rendez-vous

Bureau : A-3540

Courriel : olivier.lawrence@uqam.ca / ghislain68@gmail.com

*
* * * *

Faire coïncider et par conséquent, confondre ensemble mouvement et immobilité (...) en cela consiste précisément notre méthode habituelle. Nous raisonnons sur le mouvement comme s'il était fait d'immobilité, et, quand nous le regardons, c'est avec des immobilités que nous le reconstituons. Le mouvement est pour nous une position, puis une nouvelle position, et ainsi de suite indéfiniment. Mais nous disons bien, il est vrai qu'il doit y avoir autre chose, et que d'une position à une position, il y a le passage par lequel se franchit l'intervalle. Mais dès que nous fixons notre attention sur ce passage, vite nous en faisons une série de positions, quitte à reconnaître encore qu'entre deux positions successives, il faut bien supposer un passager. Ce passage, nous reculons indéfiniment le moment de l'envisager. Nous admettons qu'il existe, nous lui donnons un nom, cela nous suffit : une fois en règle de ce côté, nous nous tournons vers les positions et nous préférons n'avoir affaire qu'à elles. Nous avons instinctivement peur des difficultés que susciterait à notre pensée la vision du mouvement dans ce qu'il a de mouvant. *Bergson !*

Descriptif du cours:

Ce cours vise à initier aux divers aspects de la recherche en science politique - notions de base, étapes, choix à faire, procédures, méthodes - tout en favorisant l'évaluation critique des démarches et des outils présentés. Nous insisterons sur la structure argumentative et sur l'intégration de notions écrites et de mise en forme des rapports de recherche. Le cours a également pour objectifs de familiariser aux techniques de collecte des données qualitatives et quantitatives, de contribuer à la maîtrise du langage et des techniques propres à la méthodologie, et enfin de former à l'usage des outils informatiques complexes désormais requis pour la recherche et la gestion documentaires.

Objectifs du cours:

Le cours et les travaux pratiques poursuivent les objectifs suivants :

- a) L'acquisition des habiletés de base quant aux éléments de la démarche de recherche en science politique;
- b) Apprendre à argumenter et à évaluer son argumentaire.

Ouvrage obligatoire :

Lawrence Olivier et al. *L'élaboration d'une problématique de recherche : outils, sources et méthodes*. Paris, L'Harmattan, 2005.

Ouvrages recommandés :

Lawrence Olivier et Jean-François Payette. *Argumenter son mémoire ou sa thèse*. Ste-Foy, PUQ, 2010.

Gilles Labelle, Lawrence Olivier et Sylvain Vézina. *Introduction critique à la science politique*. Montréal, Mc Graw-Hill, 1995.

Guy Bédard, Lawrence Olivier et Jean-François Thibeault. *Épistémologie de la science politique*. Ste-Foy, PUQ, 1998.

Yves Déloye, Bernard Voutat et Aurélie Billebault. *Faire de la science politique: pour une analyse socio-historique du politique* Paris, Belin, 2002

PLAN ET CALENDRIER DU COURS

A) Introduction générale

- . Présentation de l'ensemble du cours : objectifs, plan, stratégie pédagogique, travail et évaluation des étudiants-es.
- . Fiche de lecture : un modèle

B) Introduction

Exposés :

- La science politique
- Éthique de la recherche
- L'université

Travail : fiche de lecture (25%)

Échéancier : À remettre la 4^e semaine

Références :

Henri Dorvil. et Robert Mayer. *Problèmes sociaux*. Ste-Foy, PUQ, 2001.

Jonh Dunn. *Histoire de la théorie politique*. Paris, Mentha, 1992.

Jean-Pierre Durand. «Genèse de la sociologie» dans Jean-Pierre Durand et Robert Weil. *Sociologie contemporaine*. Paris, Vigot, 1989, 13-82.

Pierre, Favre. «Histoire de la science politique» dans Grawitz, M. et Jean Leca. *Traité de science politique. Tome 1. La science politique, science sociale. L'ordre politique.* Paris, Presses Universitaires de France, 1985, 3-17.

Luc Van Campenhoudt et al. *Manuel de recherche en sciences sociales.* Paris, Dunod, 1988, 13-36.

Hu Khoa Lee. *Liens méthodologiques et parentés épistémologiques entre les sciences sociales.* Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2005.

Bloc 1 : Les étapes de la démarche de recherche

a. Exposés :

- Logique inductive
- Logique hypothético-déductive
- D'autres logiques de la recherche / le paradoxe, la logique dialogique

b. Revue de la documentation :

Lecture obligatoire : Lawrence Olivier, Guy Bédard et Julie Ferron. *L'élaboration de la problématique de recherche : sources, outils et méthode.* Paris, L'Harmattan, 2005.

Références :

Pierre Bourdieu et al. *Le métier de sociologue.* Paris, Mouton, 1980, (3ème édition), 27-49 et 51-80.

Alan F. Chalmers. "La dépendance de l'observation par rapport aux faits" dans Alan F. Chalmers. *Qu'est-ce que la science ?* Paris, La Découverte, 1987, 42-59.

Jean-Pierre Deslauriers. "La question de recherche" dans *Recherche qualitative. Guide pratique.* Montréal, McGraw-Hill, Éditeurs, 1991, chapitre deux.

Mace, Gordon. "Construire un cadre opératoire" dans *Guide d'élaboration d'un....*, 45-66.

Quivy, Raymond et Luc Van Campenhoudt. *Manuel de recherche en sciences sociales.* Paris, Dunod, 1988, 81-144.

Selltiz, Claire et al. *Les méthodes de recherche en sciences sociales.* Montréal, Les Éditions HWR, [1977], chapitre 2 "La logique de l'analyse", 16-49.

c. Problématique :

Références :

Jacques Chenier. "La spécification de la problématique" dans Benoît Gauthier (sous la direction de) *Recherche sociale. De la problématique....*, 51-77.

Lawrence Olivier, Guy Bédard et Julie Ferron. *L'élaboration de la problématique de recherche : sources, outils et méthode.* Paris, L'Harmattan, 2005.

d. Thèse et hypothèse :

Références :

André Blais. "Les indicateurs" dans Benoît Gauthier (sous la direction de). *Recherche sociale. De la problématique....*, 155-173.

Jean-louis Loubet del Bayle. *Introduction aux méthodes des sciences sociales.* Toulouse, Privat, 1985, chapitre III "L'hypothèse", 158-164 et chapitre VIII "La théorisation", 205-224.

Travail : Faire une synthèse de trois textes. Travail en équipe de 2 ou 3. (25%)

À remettre à la 8^e semaine (cours suivant la semaine de lecture)

e. Organisation de la pensée écrite :

Structuration des idées

Plan thématique, logique et argumentatif

Consignes pour différents types de travaux

Fiche de lecture, synthèse ou texte argumentatif

L'écriture

Clarté, concision, styles

Bloc 2 : Éléments théoriques

Exposés :

a. Qu'est-ce que la théorie ?

Notions, concepts théoriques - le cadre théorique

b. Initiation aux outils informatiques et aux banques de données informatisées.

Formation donnée en classe et au Laboratoire de sciences humaines

Références :

Pierre Blackburn. *Connaissance et argumentation*. Montréal, Éditions du Renouveau Pédagogique Inc., 1992, 111-122.

**Pierre Bourdieu et alii. "Épistémologie et méthodologie" dans *Le métier de sociologue*. Paris, Mouton, [1980], 11-102.

*Alan F. Chalmers. *Qu'est-ce que la science ?*, 107-13

*Loubet del Bayle, Jean-Louis. *Introduction aux méthodes des sciences sociales*. Toulouse, Privat, 1986, 205-223.

Mouchot, Claude. *Introduction aux sciences sociales et à leurs méthodes*. Lyon, Presses Universitaires de Lyon, 1986, chapitre VI "La notion de théorie", 227-248.

Antonio Piaser. *Épistémologie de la méthode : voir et faire la sociologie autrement*. Paris, J. Vrin, 1994.

Bloc 3 : La logique de l'argumentation et rhétorique

Exposés :

- Quelques éléments de rhétorique

- Types de jugement

- Les schémas en arbre

- L'évaluation des arguments

- L'appel à l'autorité

- Les sophismes

- Plan

**Travail : Sur la logique de l'argumentation d'un texte (20%)
À remettre à la 12^{ième} semaine**

Références :

*Pierre Blackburn. *Logique de l'argumentation*. Montréal, Éditions du Renouveau Pédagogique Inc., 1989.

*Pierre Blackburn. *Connaissance et argumentation....*

Rodrigue Blouin. *Discuter. Introduction à la philosophie*. Ste-Foy, Le Griffon d'Argile, 1991

Philippe Breton. *Argumenter en situation difficile*. Paris, La Découverte, 2004.

Dispaux, Gilbert. *La logique et le quotidien*, Paris, Minuit, 1984, 188 pages.

Gilles Doyon et Pierre Talbot. *La logique du raisonnement*. Ste-Foy, Le Griffon d'Argile, 1986

Portine, Henri. *L'argumentation écrite, expression et communication*. Paris Hachette/Larousse, 1983, 33-44 et 137-150.

Reboul, Olivier. *Introduction à la rhétorique*. Paris, PUF, 1998.

Michel Toussaint et Gaston Ducasse. *Apprendre à argumenter. Introduction à l'argumentation rationnelle écrite*. Ste-Foy, Le Griffon d'Argile, 1996.

Bloc 4 : Techniques de collecte des données

1. Méthode quantitative

Outils de collecte de données

Population et échantillon

Probabiliste et par quota

Traitement des données quantitatives

Vigilance critique et épistémologique

2. Méthode qualitative

Outils de collecte des données

Individus et population

Traitement des données qualitatives

Références :

Lebanon, Frédéric. *L'enquête quantitative en sciences sociales : recueil et analyse des données*. Paris, Dunod, 2007.

Rosewntal, Claude. *Introduction aux méthodes quantitatives en sciences humaines et sociales*. Paris, Dunod, 2003.

Paillé, André et Alex Mucchielli. *Analyse qualitative en sciences humaines et sociales*. Paris, Armand Colin, 2008.

Milers, Matthew et al. *Analyse des données qualitatives*. Bruxelles, De Boeck, Université, 2003.

Stratégie pédagogique

Le cours est divisé en deux parties :

Le **cours** est consacré aux exposés des professeurs qui présentent les connaissances théoriques et/ou pratiques des méthodes et techniques de recherche en science politique;

Les **exercices** sont faits en classe en équipe de trois personnes (maximum).

L'évaluation

L'évaluation porte sur les connaissances acquises au cours et lors des exercices et des travaux pratiques.

Mode d'évaluation suggérée

1. Fiche de lecture (25%)

- a. identification de la problématique du texte
- b. thèse défendue dans le texte
- c. deux arguments avec lesquels l'auteur défend sa thèse
- d. brève critique du texte

2. Synthèse de lecture (25%)

3. Logique de l'argumentation (15%) : Établir la logique de l'argumentation d'un texte (faire le schéma en arbre).

4. Examen final (35%): Un examen portant sur la matière du cours et sur les lectures

Grille de correction

Fiche de lecture :

- a. Identification des principaux éléments de la fiche
- b. Aptitude à développer une critique pertinente du texte

Synthèse :

Forme (40%) : Français écrit, présentation bibliographique et démarche suivie.

Fond (60%) : Identification et présentation de l'information pertinente; question d'ouverture

Argumentation :

- Prise de position claire
- Qualité et pertinence des arguments

Examen :

L'examen comportera de 3 à 5 questions sur la matière du cours.

Critères de correction :

Forme (15%) : Orthographe et syntaxe françaises

Fond (85%) : Réponse aux questions, la démarche et l'argumentation, connaissance de la problématique et de l'hypothèse, réflexion critique et originalité.

LE CENTRE PAULO FREIRE

Le Centre Paulo Freire, qui est animé par des étudiantes et étudiants de deuxième et troisième cycles, sera ouvert 5 jours par semaine, au local A-3645. Le Centre offre un service d'appui académique aux étudiantes et étudiants inscrits dans les programmes de science politique. Pour connaître leurs heures d'ouverture, veuillez composer le 514 987-3000, poste 2544.

PLAGIAT

Règlement no. 18 sur les infractions de nature académique

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes ;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- la transmission d'un travail pour fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis pour fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant ;
- l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédation, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Les sanctions reliées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du Règlement no. 18.

Pour plus d'information sur les infractions académiques et comment les prévenir : www.integrite.uqam.ca

ENTENTE D'ÉVALUATION

6.9 Entente d'évaluation

6.9.2 Objet de l'entente d'évaluation

Une entente [démocratique] doit intervenir entre [l'enseignantE] et les [étudiantEs inscritEs] à ce groupe-cours sur les aspects particuliers suivants :

- a) le nombre et les échéances des évaluations;
- b) la pondération respective des contenus ou objets d'évaluation dans l'évaluation globale.

Cette entente doit respecter les modalités et échéances déjà établies, lorsque s'effectue une évaluation commune à plusieurs groupes d'un même cours.

6.4 Modalités d'application de l'évaluation et de la notation

- a) Si un examen fait partie des modalités d'évaluation, il ne peut intervenir dans le résultat global pour plus de cinquante pour cent (50%). Les autres éléments d'évaluation ne sont pas assujettis à cette disposition.
- b) Si l'évaluation porte sur un unique travail de trimestre, la production de ce travail doit donner lieu à plus d'une évaluation et à l'attribution d'une notation d'étape.

6.9.3 Procédure

Cette entente [démocratique] doit être consignée et doit intervenir dans les deux semaines qui suivent le début officiel des cours (ou dans un laps de temps proportionnel s'il s'agit d'un cours à horaire spécial). L'entente à laquelle souscrivent [l'enseignantE] et la majorité des [étudiantEs présentEs] doit être signée par [l'enseignantE] et par deux [étudiantEs] du groupe-cours qui agissent alors à titre de témoins.